

Un large débat s'imposerait...

Le P.C.F. est, par le nombre de ses militants et les responsabilités qu'ils assument dans la C.G.T., le plus important parti ouvrier français. Nous allons, en conséquence, consacrer à son XV^e Congrès qui doit se tenir dans les derniers jours de mai, une série d'articles dont celui-ci n'est que l'introduction.

Un Congrès a pour fonction d'examiner les événements en vue d'apprécier la ligne de l'organisation dans la période passée, et d'arrêter une orientation, tant sur le plan du programme que sur celui de la stratégie et de la tactique.

Le Congrès du Havre s'est tenu en juillet 1956. Que de changements depuis! De Gaulle, chef de l'Etat, le régime parlementaire pratiquement aboli, l'influence électorale du P.C.F., inentamée depuis treize ans, ébranlée, comme l'ont révélé les scrutins du referendum et des élections législatives générales (nous parlons par ailleurs des résultats des élections municipales); le climat social, pour le moment, profondément transformé!

Il est vrai que, depuis les ordonnances de Napoléon IV, on peut remarquer un regain de l'influence électorale du P.C.F. comme viennent de le montrer, coup sur coup, des élections partielles législatives et cantonales, que les élections municipales du 8 mars ont confirmé. L'examen des élections professionnelles, particulièrement dans les grandes entreprises, révèle, de leur côté, que le recul de la C.G.T., loin de s'approfondir fait place désormais à une légère progression du nombre des suffrages.

La direction thorézienne va utiliser ces faits incontestables pour justifier sa politique et louer sa clairvoyance. Les arguments qu'elle peut employer dans ce but, incontestablement influenceront les hésitants qui, depuis trois ans, louvoient entre ceux qui sont d'accord en tous points et les éléments irréductibles les plus convaincus de la nécessité et de l'urgence d'une transformation du P.C.F.

L'influence électorale d'un parti ouvrier est une chose, l'influence réelle qu'il peut avoir sur la classe ouvrière une autre. L'influence réelle, certes, suppose l'influence électorale, mais elle se mesure avant tout, à la capacité de susciter des actions de masse couronnées de succès.

A ce point de vue les rapports entre les travailleurs et le P.C.F. d'une part, et d'autre part entre les militants et les dirigeants se sont assez profondément détériorés si l'on se reporte, pour comparer, seulement à quelques années en arrière.

Dure sera la lutte contre le régime bonapartiste; et le bulletin de vote est un moyen hors de proportion avec les tâches du moment. Les pétitions, délégations, toutes les formes légales et pacifiques de manifestation sont vraiment de bien petits moyens, eu égard à l'offensive de la bourgeoisie. Le bulletin de vote est un témoignage de mécontentement envers le gouvernement, pas un témoignage de confiance dans la politique du P.C.F. Pour que ce combat se termine le plus rapidement possible par la victoire des travailleurs, le P.C.F. devrait tracer des perspectives claires, qui en vaillent la peine. Pour recouvrer ses capacités de mobilisation, il devrait regagner la confiance de la classe ouvrière.

Il ne pourrait le faire que si le XV^e Congrès aborde toutes les questions avec un esprit critique et hautement constructif, franchement, sans escamoter aucune des interrogations qui sont le lot de la période actuelle de crise du mouvement ouvrier.

Tous les militants devraient pouvoir participer à la préparation du Congrès.

Cela supposerait la possibilité pour chaque militant ou groupe de militants de proposer un contre-texte au projet du Comité Central et de pouvoir le défendre largement dans le parti. Le droit à l'amendement dans sa cellule ou au mieux sa section est dérisoire, parce qu'il ne permet pas de mettre en cause l'orientation.

La composition des délégations et directions élues devrait être l'expression des discussions à la base, et dans les Conférences. Cette représentation proportionnelle n'est, véritablement possible, que si le droit de tendance, dans le cadre des principes du communisme, est reconnu. Ce n'est pas une pratique social-démocrate, comme Marcel Servin s'est chargé de l'exposer dans les colonnes de « l'Humanité ». Le Parti Communiste (bolchevik), du temps de Lenine et de Trotsky, reconnaissait le droit de tendance. Supprimé en 1921, il ne le fut que temporairement en raison de circonstances exceptionnelles. C'est Staline qui a transformé cette interdiction provisoire en principe, d'organisation intérieure du parti, la présentant faussement comme partie intégrante du centralisme démocratique, qui ne suppose que l'unité dans l'action de la direction et de tout le Parti, et non pas l'unité de pensée sur toutes les questions relevant de la tactique et de la stratégie.

Les bruits, hélas, qui circulent fournissent des informations tout à fait opposées. On envisagerait de convoquer un Congrès dont le nombre des délégués serait très inférieur à celui du XIV^e et même de la Conférence Nationale de juillet 1958. Les délégués comprendraient les membres du Comité central bien entendu, auxquels se joindraient deux ou trois délégués fédéraux en moyenne. La direction mettrait tout le Parti devant le fait accompli d'un Comité central élargi, en lieu et place d'un Congrès.

Les manœuvres d'intimidation envers les oppositionnels, dont les différents articles de « France Nouvelle » ne sont que les premières manifestations, accréditent toutes ces rumeurs.

Ce qu'il faudrait c'est, au contraire, porter des débats devant l'ensemble des travailleurs, car **une ligne politique doit être un rapport vivant, explicite, direct, sans obscurité ni faux-fuyants entre l'avant-garde et les masses.**

(A suivre.)

A. MERLIN.

Pourquoi Liechti n'a-t-il pas été présenté?

Alban Liechti devient le symbole de la lutte contre la guerre d'Algérie. Condamné, emprisonné, libéré, il est à nouveau arrêté, et à nouveau menacé du tribunal militaire et d'une peine de prison.

Il y a quelques jours au Vél d'Hiv, Duclos s'est fait applaudir en évoquant le nom de Liechti et en affirmant sa solidarité envers lui. Mais, en dehors de cette simple affirmation verbale, rien de sérieux n'est tenté.

Il n'est pas inutile de rappeler que, pendant plus d'un an, la direction du P.C.F. a refusé de s'occuper de Liechti — son action n'étant pas alors « dans la ligne du P.C.F. » sur la question algérienne; et il y eut à ce sujet plusieurs accrochages entre la direction du parti et la section de Paris à laquelle appartenait Liechti.

Maintenant « l'Humanité » mentionne son nom de temps à autre. Mais pourquoi n'a-t-on pas, à l'occasion des élections municipales, présenté la candidature Liechti dans une ou plusieurs circonscriptions? On aurait, ce faisant, maintenu une vieille tradition du mouvement ouvrier français — qui va de Blanqui et Lafargue à Marty et aux marins de la mer Noire.

Est-ce parce qu'une telle candidature aurait mis au premier plan le problème de la guerre d'Algérie — sur lequel la direction du P.C.F. n'a effectivement rien fait, reprochant ensuite aux ouvriers d'être empoisonnés par l'idéologie impérialiste?

Il faut défendre Liechti par des moyens réels, en faisant pour lui au moins autant que ce qui fut fait pour H. Martin à propos de la guerre du Vietnam.